

Département

Des Pyrénées-Orientales

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la Commune de SAINT MARSAL**

Membres du C.M.  
En exercice : 6  
Présents : 6  
Suffrages exprimés : 6

Séance du 02 septembre 2023

Date de la convocation :  
29 août 2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux septembre à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, CHANTREL Magali, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé : BONNEFOY Daniel a donné procuration à METIVIER Guy  
Mme VILLELONGUE Huguette a été nommée secrétaire de la séance.

Délibération n°2023-17 :  
Désignation du  
correspondant incendie et  
secours

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément au décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie, il y a lieu de désigner un correspondant incendie et secours.

Le Conseil Municipal délibère et, à l'unanimité, décide :

- de désigner Monsieur BONNEFOY Daniel correspondant incendie et secours.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire  
Guy METIVIER

Acte rendu exécutoire  
Après remise en Préfecture

REÇU LE :  
05 SEP. 2023  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE CÉRET

